



8



## CONCERTATION PRÉALABLE

LA SOIE &lt;&gt; GARE DE VÉNISSIEUX

**DU LUNDI 23 JUIN AU SAMEDI 19 JUILLET  
PUIS DU LUNDI 25 AOÛT AU VENDREDI 10 OCTOBRE 2025**

**L'ESSENTIEL  
DU DOSSIER DE CONCERTATION**

**PROJET DE CRÉATION D'UNE NOUVELLE LIGNE DE TRAMWAY T8  
ENTRE LA SOIE ET LA GARE DE VÉNISSIEUX**



Suivez l'actu !

[sytral-mobilites.fr/t8](http://sytral-mobilites.fr/t8)

Concertation garantie par



# LE PROJET T8, UNE COMPOSANTE ENVISAGÉE DE LA TRANSFORMATION DE L'EST DE LA MÉTROPOLE DE LYON

En 2030, l'Est de la métropole de Lyon pourrait disposer d'une nouvelle ligne forte de transports en commun, reliant Vaulx-en-Velin la Soie à la Gare de Vénissieux. Nommée T8, cette ligne en rocade viendrait offrir une nouvelle solution performante de déplacement, complétant ainsi le maillage du réseau de transports en commun dans la métropole de Lyon.

SYTRAL Mobilités, autorité organisatrice des mobilités pour la métropole de Lyon et le Rhône, a déployé en 2021 un grand plan d'investissements pour répondre à l'urgence climatique. Dans ce cadre, la création de nouvelles lignes fortes de transports en commun a été lancée, pour proposer à un grand nombre d'habitants du territoire des alternatives crédibles à l'utilisation de la voiture individuelle. Ainsi à l'Est de la métropole, les deux lignes de tramway T9 et T10, le prolongement de la ligne T6 ainsi que le Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) Part-Dieu < > Sept Chemins et la ligne de l'Est de la métropole de Lyon, sont en cours d'aménagement.

Le projet de future ligne de tramway T8 s'inscrit dans la continuité de ces projets, tout en répondant à des besoins spécifiques :

- desservir des quartiers concernés par des projets de renouvellement urbain, où le développement des transports en commun permet d'accélérer les efforts déjà déployés en faveur de la cohésion des territoires ;
- faciliter les déplacements des usagers entre le campus de la Porte des Alpes, les lignes de métro A et D et les autres campus de la métropole ;
- accompagner le projet urbain de la Grande Porte des Alpes, porté par la métropole de Lyon ;
- offrir aux usagers du TER (Gare de Vénissieux) de nouvelles destinations vers l'Est de la métropole de Lyon ;
- renforcer l'accessibilité des grands équipements de l'Est de la métropole de Lyon ;
- répondre au besoin des ménages d'une mobilité moins onéreuse ;
- faciliter les déplacements entre communes périphériques sans avoir à rejoindre le centre de Lyon ;
- offrir une desserte structurante aux salariés des grandes zones d'activité de l'Est de la métropole de Lyon.

T8 est donc un projet de transport en commun, mais pas seulement. Il s'inscrit plus largement dans un projet de développement et de mutation du territoire, qui permet également de valoriser cette nouvelle offre de transport et de limiter plus généralement l'étalement urbain. Il contribuerait à transformer la ville, tout en améliorant la qualité de l'air dans la métropole.

Du 23 juin au 19 juillet puis du 25 août au 10 octobre 2025, vous avez la possibilité de mieux comprendre ce projet et de vous exprimer : opportunité, transformation du cadre de vie, circulation dans les quartiers concernés, desserte, correspondances, etc. Cette concertation préalable se déroule sous l'égide de deux garants nommés par la Commission nationale du débat public (CNDP). Votre avis compte.

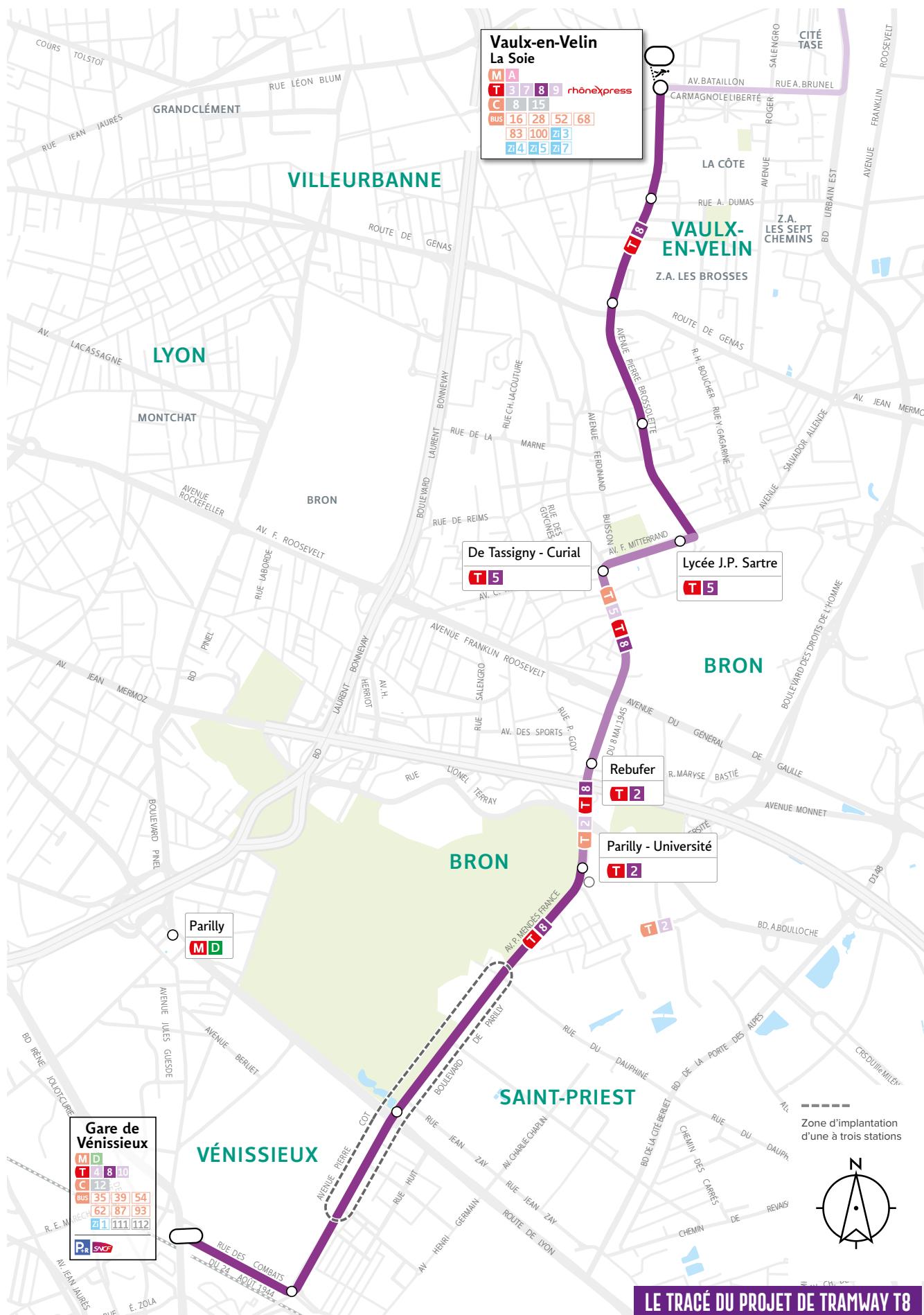


#### **4 PROJETS POUR UNE DESSERTE OPTIMISÉE**

En 2021, Sytral Mobilités a lancé la réalisation de 3 grands projets pour l'Est de la métropole de Lyon :

- le tramway T9 (La Soie < Charpennes)
  - le tramway T10 (Gerland < Gare de Vénissieux),
  - le Bus à haut niveau de service Part-Dieu < Sept Chemins, pour lequel un prolongement est envisagé jusqu'à Parilly.
- Le projet de ligne T8 viendrait compléter le maillage du réseau de transport en commun pour l'Est de la métropole.

# LE PROJET T8 EN BREF



## UNE LIGNE EN ROCADE

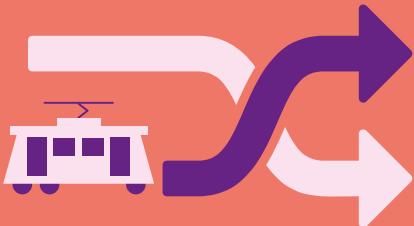


**22 MINUTES**  
ENVIRON DE TRAJET ENTRE LA SOIE ET GARE DE VÉNISSIEUX



**8,1 KM**  
DE LIGNE DONT 6,3 KM DE NOUVELLE INFRASTRUCTURE

## UNE LIGNE HYPERCONNECTÉE



## CORRESPONDANCES

M A M D rhônexpress

T 2 T 3 T 4 T 5

T 7 T 9 T 10 BUS À HAUT Niveau de Service

ter LYON <-> SAINT-ANDRÉ-LE-GAZ

## UNE LIGNE STRUCTURANTE



**20 000 À 25 000\***

VOYAGES / JOUR ESTIMÉS EN 2030  
\*selon modélisation études de faisabilité



**8 MINUTES**

ENVIRON DE PARilly - UNIVERSITÉ À GARE DE VÉNISSIEUX



**10 MINUTES**

FRÉQUENCE AUX HEURES DE POINTE À LA MISE EN SERVICE



**250 M€ INVESTIS\***

\*incluant l'acquisition de matériel roulant et un montant d'aléas de 30 M€

**Le projet de ligne de tramway T8 permettrait de compléter le maillage du réseau de transports en commun à l'Est de la métropole de Lyon. Desserte, connexions, performances, découvrez les caractéristiques d'une ligne qui vise à développer les mobilités alternatives à la voiture, à l'échelle de la métropole.**

## LES OBJECTIFS DU PROJET

**1**

Faciliter les déplacements de périphérie à périphérie.

**2**

Contribuer au renouvellement urbain de quartiers en mutations :

- La Soie à Villeurbanne et Vaulx-en-Velin ;
- Bel-Air Les Brosses à Villeurbanne et Vaulx-en-Velin ;
- Terraillon-Chenier à Bron et Vaulx-en-Velin.

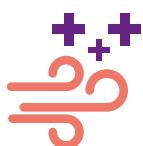
**3**

Permettre une meilleure desserte des grands équipements métropolitains du territoire (université, parc de Parilly...), notamment depuis les communes de Vaulx-en-Velin, Villeurbanne, Vénissieux et Saint-Fons.

**4**

Offrir une desserte structurante aux habitants des quartiers traversés, aux étudiants et aux actifs de l'Est de la métropole de Lyon.

## LES BÉNÉFICES ATTENDUS



Amélioration de la qualité de l'air, grâce au report modal.



Des cheminements plus qualitatifs pour les piétons et les cyclistes.



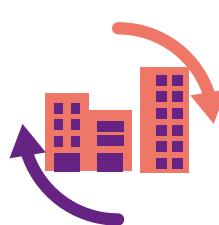
Accessibilité des équipements et des bassins d'emploi.



Amélioration de la desserte du campus de la Porte des Alpes



Développement économique du territoire.



Accélération du renouvellement urbain et renforcement de l'attractivité des quartiers traversés



# LA CONCERTATION PRÉALABLE

SYTRAL Mobilités a la volonté d'associer l'ensemble des acteurs concernés tout au long de ses projets et s'attache à susciter la participation la plus active possible. La concertation préalable sur le projet T8 entre dans le cadre d'une procédure réglementaire. Elle est la première étape d'information et de dialogue. Elle se déroule du 23 juin au 19 juillet, puis du 25 août au 10 octobre 2025. Elle est placée sous l'égide de la Commission nationale du débat public (CNDP) qui a désigné deux garants pour s'assurer de sa bonne mise en œuvre.

## UNE CONCERTATION RÉGLEMENTAIRE

SYTRAL Mobilités a la volonté d'associer l'ensemble des acteurs concernés tout au long de ses projets et s'attache à susciter la participation la plus active possible. La concertation préalable est une procédure réglementaire. Elle est la première étape d'information et de dialogue. Elle se déroule ainsi du 23 juin au 19 juillet, puis du 25 août au 10 octobre 2025 sur le projet du tramway T8. Elle est placée sous l'égide de la Commission nationale du débat public qui a désigné deux garants pour s'assurer de sa bonne mise en œuvre.

## LES SUJETS ABORDÉS

La concertation préalable concerne le projet dans sa globalité. Elle doit donc permettre d'aborder :

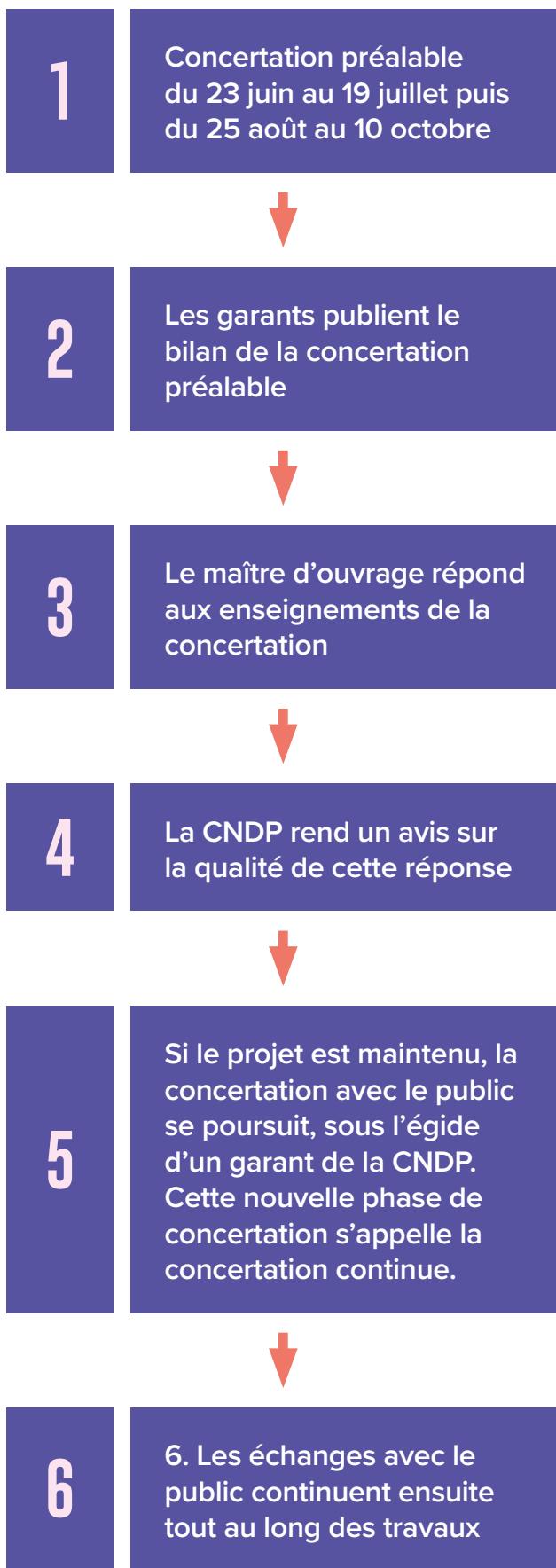
- l'opportunité du projet et le besoin de desserte ;
- le tracé et les grands principes d'insertion ;
- Le nombre et l'emplacement des stations ;
- l'aménagement des espaces publics traversés par T8 ;
- l'interface avec les autres modes de déplacement.

Les participants ont la possibilité de débattre de toute question liée au projet. Toutefois, pour certains sujets très précis, comme l'insertion fine du tramway dans l'espace public, des réponses seront apportées ultérieurement, lorsque les études de conception détaillées seront réalisées.

## LES OBJECTIFS DE LA PARTICIPATION (ARTICLE L120-1 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT)

- La participation du public à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement est mise en œuvre en vue :
  1. d'améliorer la qualité de la décision publique et de contribuer à sa légitimité démocratique ;
  2. d'assurer la préservation d'un environnement sain pour les générations actuelles et futures ;
  3. de sensibiliser et d'éduquer le public à la protection de l'environnement ;
  4. d'améliorer et de diversifier l'information environnementale.

## LA CONCERTATION PRÉALABLE, ET APRÈS ?



## UNE PROCÉDURE RÉGLEMENTAIRE

### LA CNDP

La Commission nationale du débat public (CNDP) est une autorité administrative indépendante créée en 1995 par la loi Barnier pour garantir le droit à l'information et à la participation du public dans les projets ayant un impact sur l'environnement et des enjeux socio-économiques importants. Composée de 25 membres issus de divers horizons assurant ainsi son indépendance (administrations, associations, patronat, syndicats...), elle agit au plus près des citoyennes et citoyens sur tout le territoire grâce à ses délégué-e-s régionaux et 270 garantes et garants. La CNDP organise des débats publics, supervise des concertations et conseille sur les démarches participatives. Depuis sa création, elle a été saisie plus de 840 fois, organisé plus de 110 débats, et conduit 90 missions de conseil.

### DEUX GARANTS INDÉPENDANTS

La CNDP a nommé deux garants pour cette concertation. Leur rôle est de veiller à la bonne tenue des débats et d'être les témoins des contributions reçues. Les participants à la concertation peuvent s'adresser à eux sur tous les sujets relatifs au déroulement de la concertation, concernant l'accès aux documents, la participation en ligne, le déroulement des réunions, etc. Les garants peuvent également aider les personnes à exprimer leur point de vue et à se faire entendre si elles éprouvent des difficultés particulières.



**Valérie Dejour**  
Garante lors de la concertation réglementaire sur les projets de tramway T9 et sur la Zone à Faibles Émission (F-ZFE) de la métropole grenobloise



**Jean-Luc CAMPAGNE**  
Garant lors des concertations réglementaires sur les projets de tramway T9 et T10

### CONTACTER LES GARANTS

- Par courrier électronique aux adresses suivantes :  
**Mme Valérie Déjour**  
[valerie.dejour@garant-cndp.fr](mailto:valerie.dejour@garant-cndp.fr)  
**M. Jean-Luc Campagne**  
[jean-luc.campagne@garant-cndp.fr](mailto:jean-luc.campagne@garant-cndp.fr)
- Par courrier postal, libellé à leur nom au siège de la Commission nationale du débat public :  
244, boulevard Saint Germain  
75007 Paris

# COMMENT PARTICIPER À LA CONCERTATION PRÉALABLE ?

Il existe plusieurs manières d'apporter sa contribution au projet T8 :

- > en utilisant les registres papier disponibles dans les lieux de la concertation ;
- > en se connectant sur la plateforme participative en ligne dédiée au projet ;
- > en participant aux différentes rencontres dédiées à T8.

## 5 RÉUNIONS PUBLIQUES

### POUR DÉBATTRE ET CONTRIBUER

- à Saint-Priest, mardi 8 juillet, 19h30 - 21h30, au gymnase Berliet ;
- à Vaulx-en-Velin, mercredi 9 juillet, 19h-21h, à la salle de la mairie annexe du sud, 4 rue Joseph Blein ;
- à Villeurbanne, jeudi 10 juillet, 19h-21h, au Collège Lamartine ;
- à Vénissieux, vendredi 11 juillet 18h30-20h30, à la salle Joliot-Curie ;
- à Bron, mardi 15 juillet, 18h-20h, à l'Hôtel de ville, salle d'honneur.

## 4 BALADES URBAINES

### POUR APPROFONDIR IN SITU

- 4 balades thématiques pour approfondir sur place des sujets d'enrichissement
- une balade vélo sur le parcours pour échanger sur l'intermodalité vélo-TC et les déplacements vélo, **le 18 septembre à 18h** ;
  - une balade sur le tracé T8 nord pour découvrir le projet in situ, **le 15 septembre à 10h** ;
  - une balade sur le secteur sud du tracé pour découvrir le projet et approfondir le nombre / localisation des stations, **le 10 septembre à 12h** ;
  - une balade « accessibilité et correspondances » autour de la gare de Vénissieux et des enjeux d'intermodalité, **le 25 septembre à 18h**.

**Inscription préalable obligatoire sur [sytral-mobilites.fr/t8](http://sytral-mobilites.fr/t8)**

**Retrouvez toutes les dates et lieux des rencontres en scannant ce code.**

## 10 STANDS MOBILES

### POUR SE RENCONTRER, S'INFORMER ET ÉCHANGER

L'équipe T8 vient à la rencontre des riverains ou futurs usagers dans le cadre d'évènements ponctuels. Ce stand fournit les informations utiles à tous ceux qui souhaitent mieux comprendre le projet et leur permet de contribuer via un questionnaire.

10 stands mobiles sont programmés. Retrouvez les dates et lieux des stands sur le site du projet.

[www.sytral-mobilites.fr/t8](http://www.sytral-mobilites.fr/t8)

## 4 ATELIERS PARTICIPATIFS

### POUR TRAVAILLER ENSEMBLE

- 1 atelier et 3 rencontres spécifiques sont organisés, visant à formuler des propositions collectives sur les enjeux spécifiques aux différents secteurs traversés par T8 :
- 1 atelier « acteur économique secteur Parilly/Berliet » **le 30 juin à 17h** ;
  - 1 atelier « acteurs économiques du Carré de Soie » **le 9 septembre, à 8h30** ;
  - 1 atelier « commerçants et professions libérales » **le 16 septembre, de 15h à 16h30** ;
  - 1 atelier « accessibilité » SYTRAL mobilités **le 30 septembre à 14h**.

**Inscriptions sur [sytral-mobilites.fr/t8](http://sytral-mobilites.fr/t8)**

## 1 FORUM INTERMÉDIAIRE

### POUR FAIRE LE POINT À MI-PARCOURS

Un forum de synthèse pour les besoins spécifiques identifiés préalablement et se projeter collectivement dans des enjeux plus globaux d'un territoire large qui évolue : **le 16 septembre, à 18h30 à l'Hippodrome de Parilly**.

## 1 KIT DE DÉBAT DE CONCERTATION

## LA PLATEFORME EN LIGNE

### POUR DONNER VOTRE AVIS

Disponible tout au long de la concertation, elle est destinée à informer, recueillir les avis, les contributions et les questions.

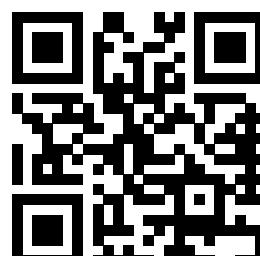
Elle offre aussi la possibilité de s'inscrire aux grands rendez-vous.

**Rendez-vous sur [sytral-mobilites.fr/t8](http://sytral-mobilites.fr/t8)**

## FORUM DE RESTITUTION

### POUR CONCLURE

**Le 9 octobre de 18 h 30 à 20 h 30 en visioconférence**



# OÙ TROUVER LES REGISTRES DE LA CONCERTATION ?

Du 23 juin au 19 juillet puis du 25 août au 10 octobre 2025, les registres papier sont disponibles dans les 12 lieux ci-dessous :

## PLATEFORME PARTICIPATIVE

Informez-vous et participez en vous connectant sur [sytral-mobilites.fr/T8](http://sytral-mobilites.fr/T8)

## LES LIEUX PERMANENTS DE LA CONCERTATION RÉGLEMENTAIRE

Registres de participation et exposition du projet sont accueillis dans ces lieux, ouverts selon leurs horaires habituels.

### BRON

- **Mairie de Bron** - Place de Weingarten, Bron
- **Maison du Terraillon** - 62, rue Marcel Bramet – Bron

### SAINT-PRIEST

- **Mairie de Saint-Priest**  
14 place Charles Ottina, Saint-Priest
- **Agence postale communale Berliet** - 29, 2<sup>e</sup> avenue, Saint-Priest.

### VAULX-EN-VELIN

- **Mairie de Vaulx-en-Velin**  
Place de la Nation, Vaulx-en-Velin
- **Mairie annexe Sud de Vaulx-en-Velin**  
4, rue Joseph-Blein, Vaulx-en-Velin

### VÉNISSIEUX

- **Mairie de Vénissieux** - 5, avenue Marcel Houel
- **Mairie de quartier Moulin à Vent** - 44, rue Ernest Renan
- **Mairie de quartier Vénissieux** - 21, rue Albert Camus

### VILLEURBANNE

- **Mairie de Villeurbanne**  
Place du Docteur Lazare Goujon

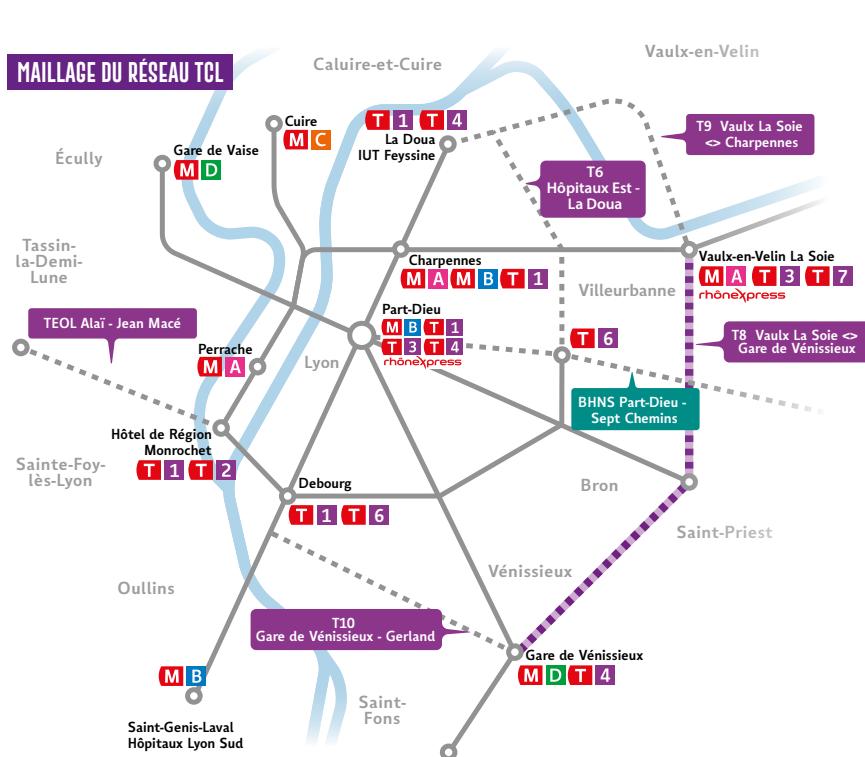
### LYON

- **Siège de SYTRAL Mobilités**  
21, boulevard Marius Vivier Merle, Lyon 3<sup>e</sup>
- **Hôtel de la métropole de Lyon**  
20, rue du Lac, Lyon 3<sup>e</sup>



# LES OBJECTIFS DU PROJET DE TRAMWAY T8

Le tracé proposé pour T8 dessert des secteurs d'habitat, dont plusieurs quartiers prioritaires de la politique de la ville, à l'image de Bron-Terraillon. Il dessert également le campus Porte des Alpes de l'Université Lumière Lyon 2. Le tracé relie enfin plusieurs pôles économiques en développement : La Soie à Villeurbanne et Vaulx-en-Velin, la Porte des Alpes et les zones d'activité de Berliet / Gare de Vénissieux.



## REFORCER LA DESSERTE DU CAMPUS PORTE DES ALPES, NOTAMMENT DEPUIS LES COMMUNES PÉRIPHÉRIQUES

Le campus Porte des Alpes de l'Université Lumière-Lyon 2 accueille 16 000 étudiants et près de 1000 salariés. Le site est en développement avec la construction de près de 700 nouveaux logements étudiants et d'un tiers-lieu sur l'avenue de l'Europe et la rue Paul Langevin. Une nouvelle bibliothèque universitaire Learning Centre sera également livrée en 2025.

T8 apporterait de nouvelles liaisons directes entre le campus et les deux pôles d'échanges multimodaux de La Soie (métro A) et de Vénissieux (métro D). Côté Vénissieux, il offrira ainsi un complément au T2. Pour les salariés et étudiants issus du Sud-Est de la métropole et qui transittent par la Gare SNCF de Vénissieux (depuis La Verpillière ou Bourgoin-Jallieu), T8 offrirait une liaison directe, en 8 minutes, entre la gare et le campus. Enfin, T8 permettrait l'accès des étudiants à des quartiers plus résidentiels, incitant ainsi au développement de l'offre de logement étudiant dans ces quartiers.

## POURSUIVRE LE MAILLAGE DU RÉSEAU DANS L'EST DE LA MÉTROPOLE DE LYON

Le secteur est de la métropole lyonnaise est largement pourvu en lignes fortes de transport, dans une logique en « étoile », c'est-à-dire connectant la ville centre. Les études réalisées lors de l'élaboration du Plan de Mobilité des territoires lyonnais, confortées par les expressions des publics lors des concertations des projets T9 et T10, ont démontré la nécessité de compléter ce maillage par une liaison Nord/Sud, avec une ligne « de rocade ».

Elle s'inscrira en complémentarité des lignes radiales et contribuera ainsi à la formation d'un réseau de transport en commun en « toile ».

La ligne T8 faciliterait ainsi à la fois les déplacements de périphérie à périphérie mais aussi plus largement à l'échelle de la métropole.

## DÉVELOPPER LE PÔLE D'ÉCHANGE DE LA SOIE

Bassin d'emploi et de population, le secteur de La Soie compte aujourd'hui 130 000 m<sup>2</sup> de bureaux pour environ 7 000 salariés. Les prévisions démographiques indiquent une augmentation du nombre d'habitants d'ici 2030. T9, dont la fin des travaux est prévue fin 2026, créera une nouvelle liaison entre La Soie et le Nord de Vaulx-en-Velin et Villeurbanne. T8 viendrait donc compléter l'offre de transport en commun vers les bassins d'emploi du Sud de la métropole pour les habitants de La Soie, de la Tase et plus largement de l'Est du territoire. En prenant appui sur le pôle d'échange multimodal (terminus du métro A, lignes T3/T7, RhônExpress), T9 et T8 sont des leviers de réduction de la dépendance à la voiture.



## DE NOUVELLES CONNEXIONS POUR LES QUARTIERS EN RENOUVELLEMENT URBAIN

S'il est réalisé, le projet T8 relierait au cœur de la métropole plusieurs quartiers en cours de renouvellement urbain : le quartier Bel-Air Les Brosses à Villeurbanne, le projet Gimenez à Vaulx-en-Velin ou encore le quartier Bron/Terraillon.

Dans ces secteurs, T8 viendrait renforcer l'offre de transports en commun pour rejoindre différents bassins d'emploi métropolitains et le campus Porte des Alpes. Avec T8, les habitants de ces quartiers pourraient accéder facilement

au reste du réseau TCL, et notamment à ses lignes structurantes, via les correspondances avec les métros A (station Vaulx-en-Velin – La Soie) et D (station Gare de Vénissieux) et les lignes T2 et T5, ou encore le pôle bus de l'Université. L'arrivée de T8 accompagnerait le renouvellement urbain de ces quartiers en mutation, en les ouvrant au reste de la métropole.

## FACILITER L'ACCÈS AU PARC ET À L'HIPPODROME DE PARILLY

Le Parc de Parilly accueille **environ 1,6 million de visiteurs chaque année**. Espace de verdure étendu sur 159 hectares, il est l'objet d'un projet de valorisation, porté par la métropole de Lyon. L'objectif de ce projet est de mieux préserver la biodiversité tout en améliorant les conditions d'accueil du public. Le Parc est actuellement desservi par la ligne de tramway T2 et les stations du métro D Parilly et Mermoz-Pinel.

L'hippodrome de Parilly accueille **entre 80 000 et 120 000 visiteurs par an**, dans le cadre de ses 48 jours de courses hippiques et d'une centaine d'événements organisés au fil de l'année. Aujourd'hui, plusieurs lignes de transport en commun permettent de rejoindre l'Hippodrome : la ligne T2 (station Parilly Université Hippodrome), le métro D puis le bus C15 (station Bois de Parilly) ou encore les bus 52 et 93 (station Parilly Université Hippodrome).

Alors que 80 % des visiteurs utilisent la voiture pour se rendre à l'Hippodrome, le projet T8 prévoit un arrêt à la station Parilly Université Hippodrome, en complément de T2. Une à trois autres stations pourraient être positionnées sur le boulevard de Parilly et l'avenue Pierre-Cot, à proximité immédiate de l'Hippodrome et du parc.



## RELIER LES GRANDES ZONES D'ACTIVITÉ

Le tracé proposé pour la ligne T8 dessert le projet urbain de la Grande Porte des Alpes et la zone d'activité Berliet. Situé sur les communes de Chassieu, Bron et Saint-Priest, la Grande Porte des Alpes regroupe des zones industrielles, commerciales et d'activités avec d'importantes infrastructures. La métropole mène une réflexion sur l'avenir de cette zone à horizon 2030, 2040 2050 avec la volonté de travailler sur sa transition environnementale. Ce territoire

représente plus de 85 000 emplois. Cette zone souffre aujourd'hui d'un déficit d'accessibilité en transports en commun et le trafic automobile y est important. Ce secteur fait également l'objet d'un projet d'extension de la ligne de BHNS Part-Dieu <> Sept Chemins jusqu'à Parilly. T8 s'inscrit ici en complémentarité de cette extension, en proposant une connexion aux pôles d'échanges multimodaux de La Soie et de la Gare de Vénissieux.

Dans chaque quartier desservi par le projet de tramway T8, découvrez les stations envisagées et les enjeux pour l'espace public. Le nombre de stations conditionne le temps de parcours de la ligne et donc sa performance. La localisation précise des stations sera affinée dans le cadre des études à venir.

## LE PROJET, SECTEUR PAR SECTEUR

# SECTEUR LA SOIE / POUDRETTE



### REQUALIFIER L'ESPACE PUBLIC DE FAÇADE À FAÇADE

Pour tous ses projets de tramway, SYTRAL Mobilités prend le parti de requalifier l'espace public autour des infrastructures neuves.

Elle permet :

- de rééquilibrer le partage de l'espace public entre ses différents usages lorsque c'est nécessaire,
- de sécuriser les cheminements des piétons et des personnes à mobilité réduite, en rendant les trottoirs plus accessibles et plus confortables,
- de rénover et de végétaliser le cadre de vie (mobilier urbain, revêtements au sol, plantations, etc.).

Dans le secteur des Brosses, l'arrivée de T8 contribuerait au renouvellement urbain en cours.

### 3 STATIONS ENVISAGÉES :

- Terminus Vaulx-en-Velin La Soie
- Rue de la Poudrette, au croisement de la rue Alexandre-Dumas
- Route de Genas

## PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL VAULX-EN-VELIN

### LA SOIE

Le tracé du projet T8 débute à la station Vaulx-en-Velin La Soie. Le terminus de la ligne serait accessible depuis le pôle de La Soie via un cheminement piéton pour une connexion rapide au métro A, aux tramways T3 et T7, à RhônExpress et à plusieurs lignes de bus. Une réorganisation du fonctionnement du dépôt SYTRAL Mobilités de La Soie pourrait être nécessaire pour l'insertion de T8.

### RUE DE LA POUDRETTE

Depuis La Soie, le tramway T8 emprunterait la rue de la Poudrette, dessert des quartiers résidentiels et tertiaires jusqu'à la route de Genas. Il desservirait le Lycée des métiers Alfred de Musset. Sur cette rue, le projet pourra impliquer une mise en sens unique entre La Soie et la route de Genas. Des stationnements pourront être supprimés le long de la rue, pour permettre l'insertion du tramway et le maintien des voies cyclables.

De cette façon, T8 apporterait une réelle amélioration des circulations cyclables. Son arrivée donnerait lieu à des cheminements cyclables plus confortables, connectés côté Nord à la VL10 (au niveau de La Soie) et au Sud à la VL11 (au niveau de la route de Genas). Le confort des piétons serait lui aussi amélioré.

Une station est envisagée au niveau de la rue Alexandre-Dumas, desservant ainsi le secteur Gimenez. Une autre station serait positionnée au croisement de la rue de la Poudrette et de la route de Genas pour permettre une connexion rapide avec le futur BHNS Part-Dieu <> Sept Chemins.



SYTRAL Mobilités attend particulièrement vos contributions sur le secteur Poudrette concernant :

- l'aménagement urbain de la rue de la Poudrette : partage de l'espace public, amélioration du cadre de vie, cheminements piétons et cycles...

sur le secteur de La Soie concernant :

- l'aménagement et la réorganisation des espaces publics ;
- l'articulation de T8 avec les autres modes de déplacement.

## LE PROJET, SECTEUR PAR SECTEUR

# SECTEUR ROUTE DE GENAS > TERRAILLON > LYCÉE JEAN-PAUL SARTRE



La station Lycée Jean-Paul Sartre à Bron



SYTRAL Mobilités attend particulièrement vos contributions sur le secteur Brossolette concernant :  
■ l'aménagement urbain, notamment en interface avec le projet de rénovation de la place Jean Moulin.

### 2 STATIONS ENVISAGÉES :

- Terraillon
- Lycée Jean-Paul Sartre

### AVENUE PIERRE-BROSSOLETTE

Après le croisement avec la route de Genas, la ligne T8 continuera en direction du lycée Jean-Paul Sartre via l'avenue Pierre-Brossolette. D'un bout à l'autre de la rue, le projet T8 s'accompagnerait d'une amélioration des continuités cyclables. Elle s'inscrirait en cohérence avec le réseau cyclable structurant existant sur la rue de la Pagère et la rue Ferdinand Buisson. Ces aménagements et la création d'espaces verts pourront impliquer une mise en sens unique de la rue Brossolette. Les cheminements piétons seraient améliorés pour permettre des liaisons sécurisées avec le tramway. Le carrefour Brossolette / Mitterrand et l'actuelle station Lycée Jean-Paul Sartre pourraient être adaptés dans le cadre de l'arrivée de T8.

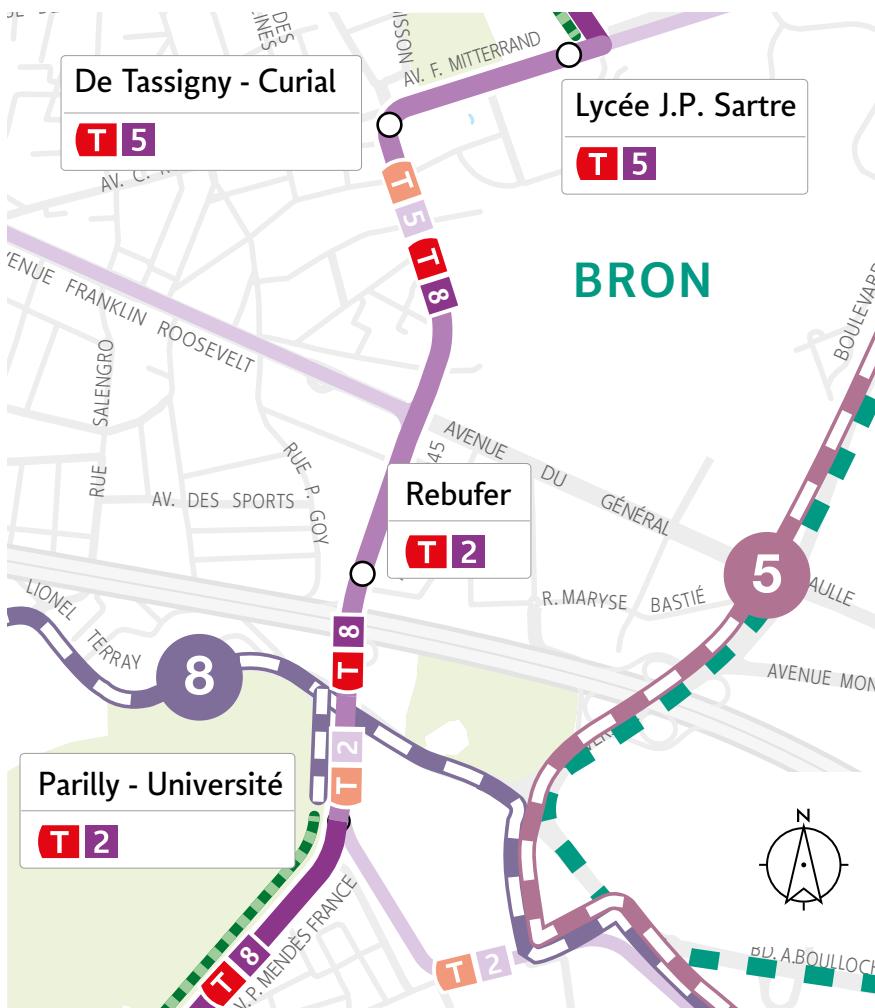
### QUARTIER BRON-TERRAILLON

Le projet T8 desservirait le Quartier Bron-Terraillon situé de part et d'autre de l'avenue Pierre-Brossolette. Au cœur de ce quartier, une station serait implantée au niveau de la place Jean Moulin, qui fait l'objet d'un projet de requalification intégré aux aménagements de T8. La Ville de Bron a mené une consultation sur ce sujet auprès des habitants : évolution du cadre de vie, sécurité, interface avec le marché.



## LE PROJET, SECTEUR PAR SECTEUR

# SECTEUR LYCÉE JEAN-PAUL SARTRE > UNIVERSITÉ PORTE DES ALPES



- Projet T8
- Tramway existant
- Projet prolongement Sept Chemins <> Parilly
- Infrastructures cyclables créées ou améliorées le long de T8
- Voie Lyonnaise 5 Saint-Fons <> Bron
- Voie Lyonnaise 8 La-Tour-de-Salvagny



### 3 STATIONS EXISTANTES :

- De Tassigny – Curial
- Rebufer
- Parilly Université Hippodrome



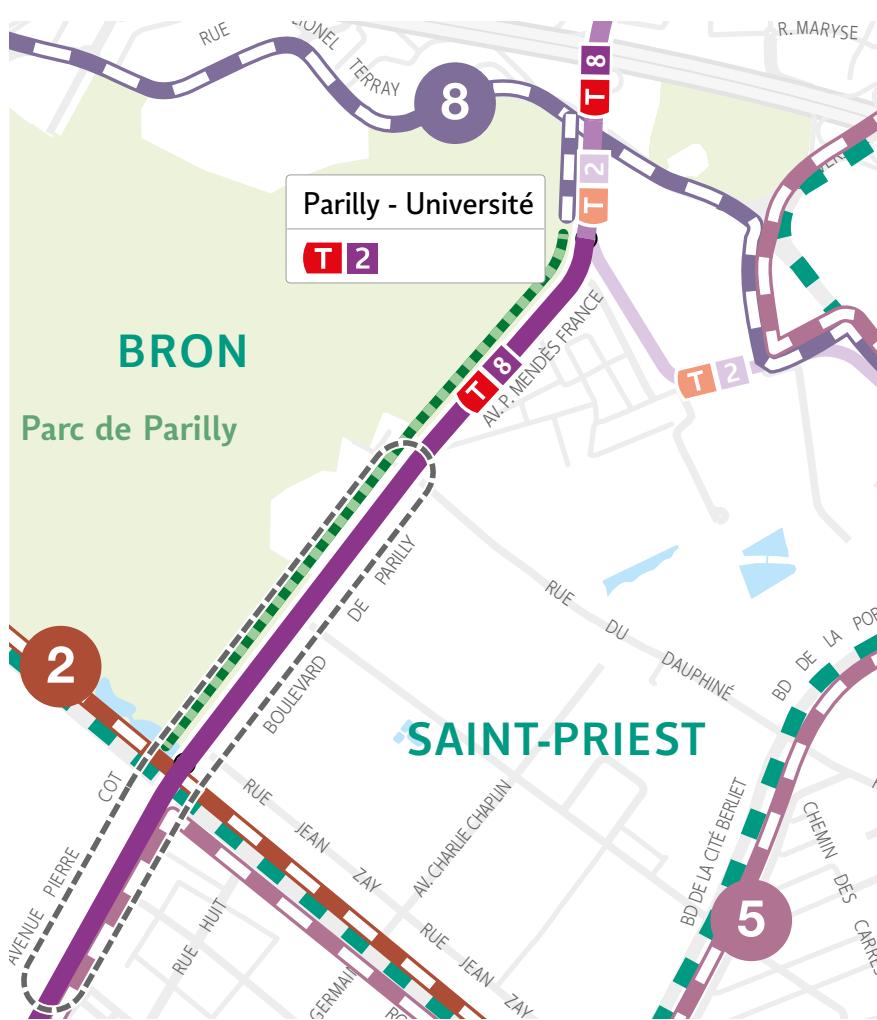
### T8 SUR LES VOIES DE T2 ET T5

À partir de la station Lycée Jean-Paul Sartre, le tracé envisagé emprunte l'avenue François Mitterrand, l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, l'avenue du 8-Mai-1945 et l'avenue Pierre Mendès France jusqu'à la station existante Parilly Université Hippodrome. Sur l'ensemble de ce secteur de 2 km, la ligne T8 utiliserait les voies ferrées existantes de T5 et T2 en desservant des quartiers résidentiels et commerçants.

Dans ce secteur, T8 desservirait les 3 stations actuelles des lignes T2 et T5.

## LE PROJET, SECTEUR PAR SECTEUR

# SECTEUR PARC DE PARILLY



- Projet T8
- Tramway existant
- Projet prolongement Sept Chemins <> Parilly
- Infrastructures cyclables créées ou améliorées le long de T8
- Voie Lyonnaise 2 Cailloux <> Mions
- Voie Lyonnaise 5 Saint-Fons <> Bron
- Voie Lyonnaise 8 La-Tour-de-Salvagny



À VOTRE  
ÉCOUTE !

SYTRAL Mobilités attend particulièrement vos contributions sur ce secteur concernant :

- le nombre et l'emplacement des stations de tramway à positionner sur le boulevard de Parilly, entre la station Parilly Université Hippodrome et la rue des Combats du 24 août 1944 ;
- les aménagements dédiés aux modes actifs ;
- la complémentarité des aménagements liés à T8 avec les projets du Parc de Parilly (voies vertes, entrées du parc...).

## AVENUE PIERRE-MENDÈS-FRANCE

Avec l'arrivée de T8, l'avenue Pierre Mendès France serait reconfigurée pour accueillir l'infrastructure tramway et créer une piste cyclable. Les voies de circulation dédiées aux voitures seraient réduites. Un réaménagement de la station Parilly Hippodrome Université serait réalisé, la station marquant la séparation en deux branches des infrastructures T2 et T8.

## BOULEVARD DE PARILLY

Sur le boulevard de Parilly entre la rue de l'Europe et la route de Lyon, l'insertion de T8 pourrait se faire sans impact sur les circulations automobiles existantes. Plusieurs stations (une à deux) pourraient être positionnées le long du Parc, sur le boulevard.



## LE PROJET, SECTEUR PAR SECTEUR

# SECTEUR BERLIET/GARE DE VÉNISSIEUX



## AVENUE PIERRE-COT ET RUE DES COMBATS

L'aménagement de ces deux rues serait revu pour accueillir la plateforme tramway, créer une continuité cyclable avec la future Voie Lyonnaise n°2 et aménager une portion de la Voie Lyonnaise n°5 sur l'avenue Pierre-Cot. La création d'une station serait envisagée sur l'avenue Pierre-Cot.

L'aménagement d'une correspondance est également envisagé avec l'extension du BHNS Part-Dieu <> Sept Chemins. Au niveau de la rue des Combats, une réflexion est en cours pour rapprocher la rue de la voie de chemin de fer. Cela permettrait de faciliter l'accès du tramway T8 à la Gare de Vénissieux, tout en maintenant les fonctionnalités existantes.

## GARE DE VÉNISSIEUX

Outre la gare SNCF, le terminus de T8 serait connecté au métro D, à la ligne T4, à la future ligne T10, au bus C12 et à d'autres lignes de bus. L'arrivée de T8 présenterait un enjeu de développement de l'intermodalité et devra également prendre en compte le parking-relais existant.

Le projet T8 tient compte des travaux réalisés dans le cadre du projet T10. Il sera aussi en interface avec le projet SNCF Réseau de mise à 4 voies de la ligne Saint-Fons <> Grenay, qui comprend le renouvellement du nouveau pont secteur Berliet. Dans ce cadre, les continuités cyclables devront notamment être étudiées.



À VOTRE  
ÉCOUTE !

SYTRAL Mobilités attend particulièrement vos contributions sur le secteur Gare de Vénissieux concernant :

- le fonctionnement à venir du parking-relais ;
- la gestion des correspondances et l'articulation entre les modes de déplacements ;
- les aménagements dédiés aux cheminement des piétons et des cycles.

# T8 DANS SON TERRITOIRE



**5** COMMUNES TRAVERSÉES



**3 QUARTIERS EN RENOUVELLEMENT URBAIN**  
profiteraient de nouvelles connexions et d'une requalification des espaces publics.



**11 À 13 STATIONS ENVISAGÉES**



**5 VOIES LYONNAISES CONNECTÉES**



**1 CAMPUS UNIVERSITAIRE**

16 000 ÉTUDIANTS



**9 ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES**



**2 PÔLES D'ÉCHANGES MULTIMODAUX**

connectés aux terminus ( métro, tramway, bus et gare SNCF)



**100 %**

des nouvelles infrastructures du tracé aménagées pour les cycles et les piétons



**SÉCURISATION ET CONFORT DES CHEMINEMENTS CYCLES ET PIÉTONS**



**1,8 KM D'INFRASTRUCTURES EXISTANTES**



**6,3 KM À CONSTRUIRE**



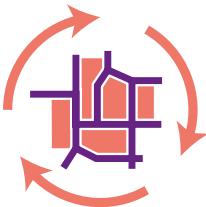
**VÉGÉTALISATION**



**REQUALIFICATION DE FAÇADE À FAÇADE**

**ÉVOLUTION**

des plans de circulation  
(sens unique ou réduction du nombre de voies)



**1,6 MILLION DE VISITEURS/AN**

Parc Métropolitain et Hippodrome de Parilly



**IMPACTS FONCIERS LIMITÉS**  
Préservation des fonctionnalités existantes

# LES ACTEURS DU PROJET



## LE MAÎTRE D'OUVRAGE : **SYTRAL MOBILITÉS**



Établissement public local, SYTRAL Mobilités est l'autorité organisatrice des mobilités des territoires lyonnais. Son périmètre d'intervention s'étend sur 262 communes, soit 11 intercommunalités et la métropole de Lyon, regroupant 1,9 million d'habitants.

### **Changer la donne des transports du quotidien**

SYTRAL Mobilités est le maître d'ouvrage de la ligne T8. Son objectif majeur est de proposer une offre de transport performante et adaptée aux besoins de tous les habitants et de tous les territoires pour renforcer l'usage des modes alternatifs à la voiture individuelle.

### **Un réseau et des services de mobilité**

Sa mission consiste à organiser et à développer le réseau unifié de transports en commun TCL. SYTRAL Mobilités confie ensuite l'exploitation de son réseau à des opérateurs privés dans le cadre d'une délégation de service public. Il assure aussi la gestion de plusieurs services liés à la mobilité, comme les parkings relais, l'intermodalité Oùra ou le transport à la demande.

### **Des projets pour accompagner le développement du territoire**

Les projets menés par SYTRAL Mobilités ont une triple vocation :  
- rééquilibrer les modes de déplacements en offrant un panel de solutions alternatives équilibré pour les habitants,  
- mettre en place des transports en commun performants à énergie propre,  
- aménager l'espace et accompagner l'évolution du développement urbain pour favoriser la cohésion sociale et l'attractivité des territoires.



## LA MÉTROPOLE DE LYON

Elle participe au pilotage du projet et à la prise de décisions liées à T8.

Cette collectivité qui regroupe 59 communes du Rhône est dotée de compétences en matière d'aménagement urbain. Elle mobilise plusieurs de ses services pour accompagner le projet T8 : développement urbain, voirie, eaux, déplacements, cycles... Participant au pilotage du projet, la métropole de Lyon est associée à toutes les décisions concernant le projet T8.

## LES VILLES DE VAULX-EN-VELIN, VILLEURBANNE, BRON, SAINT-PRIEST ET VÉNISSIEUX

Elles participent au comité de pilotage du projet et sont associées à toutes les décisions concernant le projet T8. Les 5 municipalités s'investissent dans le projet T8, notamment sur les thématiques liées à leurs compétences : stationnement, éclairage public, espaces verts, marchés forains, manifestations, etc.



villeurbanne

VILLE DE  
SAINT-PRIEST▶



## LES HABITANTS, USAGERS DES TRANSPORTS EN COMMUN, ASSOCIATIONS, ENTREPRISES, ETC.

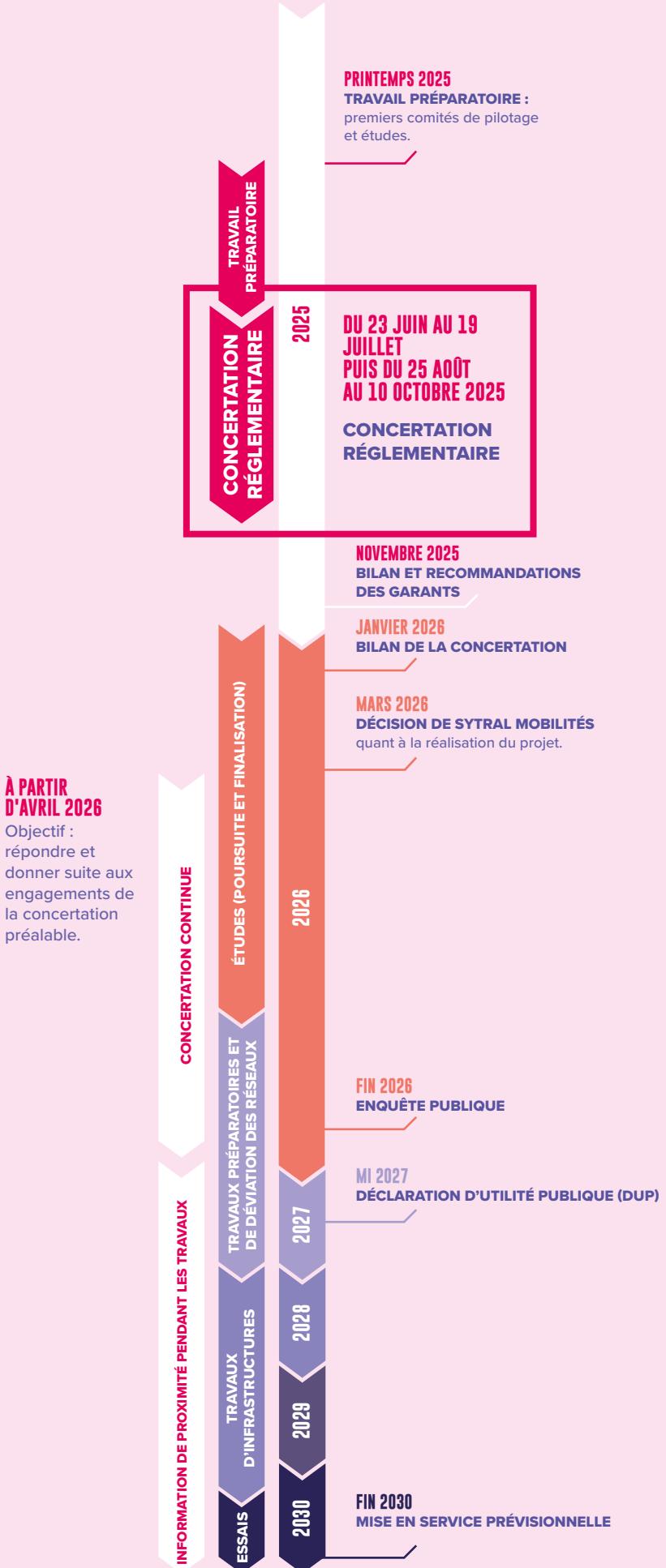
Ils sont au cœur de la démarche. Ils participent et contribuent au projet par le biais de la concertation.

## UNE GOUVERNANCE PARTENARIALE

Le comité technique du projet regroupe les techniciens de SYTRAL Mobilités et des collectivités partenaires. Il propose des orientations, discutées ensuite en comité de pilotage. Dans les comités de Pilotage sont représentés les élus de SYTRAL Mobilités, de la métropole, et des communes concernées par le projet. Les décisions sur le projet sont ensuite prises dans le cadre de délibérations en Conseil d'Administration ou Bureau Exécutif de SYTRAL Mobilités.

# LE CALENDRIER PRÉVISIONNEL

La concertation préalable nourrira la décision des élus et les différentes contributions alimenteront les études ultérieures. Dans cette perspective, un dossier des enseignements sera publié par SYTRAL Mobilités. Il répondra aux bilans et recommandations des garants.



Contact :

**t8-contact@sytral-mobilites.fr**

Retrouvez toutes les informations  
sur la concertation préalable  
et inscrivez-vous aux rencontres sur :  
**sytral-mobilites.fr/t8**

ou en scannant ce code :



**Construisons ensemble le tramway T 8 !**

Suivez l'actu !



[sytral-mobilites.fr/t8](http://sytral-mobilites.fr/t8)

Concertation garantie par



**SYTRAL**  
MOBILITÉS